Image not found or type unknown

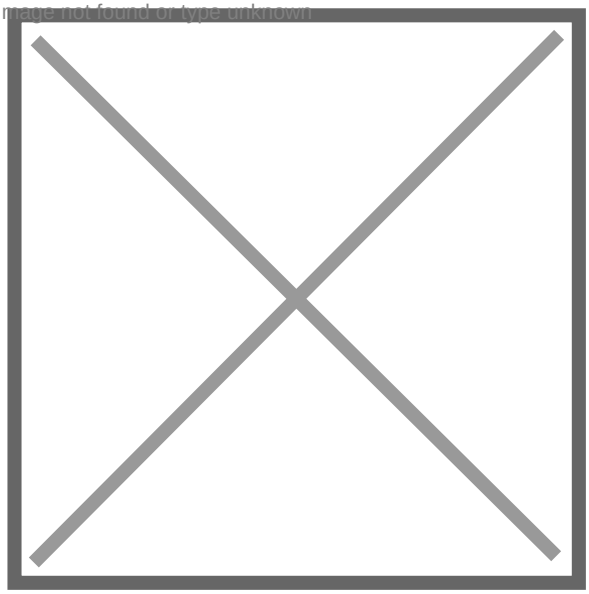

Compensation perte d'interessement

Par **dave**, le **29/09/2010** à **12:19**

Bonjour,
L' ensemble du personnel a reçu ce message au mois de mars:

"Comme annoncé préalablement, le programme Goalshare de Westinghouse sera arrêté en 2010. En compensation, l'ensemble des salariés qui ont bénéficié précédemment du Goalshare, percevront une augmentation minimum garantie de leur salaire de base de 1,5%.

Effective le 1er avril, cette augmentation ne sera versée qu'au 1er juin (avec effet rétroactif au 1er avril) pour des raisons pratiques de mise en œuvre en paye."

Un accord de politique salariale signé il y a cinq ans prévoyait l'augmentation des salaires en fonction du cout de la vie;au mois de juin les salalaires furent augmentés de 1.5% conformément à cet accord , par contre les 1.5% d'augmentation attendu pour la compensation de l'arret du programme Goalshare annoncé dans le message ci dessus n'a pas été rajoutée??
Les élus du comité d'entreprise demandent une nouvelle fois à la direction qu'elle applique, conformément aux engagements du groupe, l'augmentation de 1,5% pour compenser l'abandon de son programme d'intéressement dit « Goalshare »

La direction répond que l'augmentation de 1,5% attribuée en application de l'accord de politique salariale pour compenser l'augmentation du coût de la vie suffit, à elle seule, à respecter les engagements pris.

Les élus réfutent une nouvelle fois cet argument et précisent que cela montre seulement que, contrairement à ses autres entités, la direction de WESTINGHOUSE France (WEF) ne souhaite pas distribuer aux salariés de WSN la compensation financière décidée et très certainement provisionnée par le groupe WESTINGHOUSE lors de sa décision d’abandonner son programme d’intéressement (Goalshare)

La direction répond que leur volonté de limiter les coûts en cette période d’incertitude ne leur permet pas d’octroyer une augmentation supplémentaire aux salariés et que cela est non négociable.

PENSEZ VOUS QU'IL SERAIT POSSIBLE D'OBLIGER LA DIRECTION A NOUS ATTRIBUER LES 1.5% SUPPLEMENTAIRES POUR COMPENSER L'ABANDON DU PROGRAMME GOALSHARE?SI OUI,COMMENT LE FAIRE? MERCI.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés